



ÉOLIENNES : ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Schéma Régional Éolien. Il vient d'être publié, mis en consultation et soumis à enquête publique du 20 février au 20 mars 2012 (www.centre.gouv.fr, www.regioncentre.fr).

Nous avons pris acte qu'à ce jour, aucune commune de Beauce Ligérienne n'est inscrite en zone favorable au développement de l'énergie éolienne. Pour autant rien n'est acquis. Il est donc essentiel que vous répondiez à cette enquête avant le 20 mars, délai de rigueur.

Pour vous aider nous vous proposons ci-dessous un argumentaire à envoyer de préférence par email, sinon par courrier postal.

Réunion publique. Samedi 10 mars à 14h30 à la salle polyvalente de Talcy. Elle sera animée par Alain Bruguier, président de la Fédération Nationale Vent de Colère, et regroupera tous les départements de la Région Centre. Vous y êtes cordialement invités.

Proposition de réponse à l'enquête publique

à envoyer simultanément par courrier, aux deux adresses postales suivantes :

- DREAL Centre, SEEVAC/SRCAE, 5 avenue Buffon, BP 6407, 45064 Orléans Cedex 2
- Région Centre, Direction de l'Environnement, 9 rue St_Pierre Lentin 45041 Orléans Cedex 1

ou simultanément par courriel aux deux adresses suivantes :

- srcae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr
- environnement@regioncentre.fr

----- à découper ou recopier -----

J'ai pris connaissance du projet de Schéma Régional Éolien de la Région Centre. Je me félicite qu'aucune commune de la Beauce Ligérienne ne soit inscrite en zone favorable au développement de l'énergie éolienne. Habitant la CCBL et donc directement concerné, je demande que cette option soit confirmée dans le Schéma Régional définitif.

En effet l'installation d'éoliennes industrielles sur le territoire de la CCBL serait contradictoire avec :

- les intérêts et la qualité de vie des riverains : impact visuel, infrasons, dévaluation immobilière
- la Zone de Protection Spéciale classée Natura 2000 (ZPS Petite Beauce) qui protège la faune et la flore.
- la vallée étendue de la Loire, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- la proximité de nombreux monuments historiques : Chambord, château de Talcy, moulins à vent de Talcy et de Maves, églises de Mulsans et de Villexanton, villages historiques de Sèvres et de Cour-sur-Loire, etc.
- l'intégrité du patrimoine paysager.

Nom, prénom :

Signature :

Adresse :